

Communiqué de presse

**Amundi lance le premier ETF en Europe sur l'indice de stratégie MSCI Europe Equal Weighted Buyback Yield**

**Paris, le 10 septembre 2015** - Amundi ETF élargit sa gamme Smart Beta actions sur le thème du 'Buyback', ou rachats d'actions, avec le lancement dans les prochains jours d'AMUNDI ETF MSCI EUROPE BUYBACK UCITS ETF, le premier ETF en Europe exposé à l'indice de stratégie MSCI Europe Equal Weighted Buyback Yield.

Cet ETF est destiné aux investisseurs cherchant à bénéficier du rendement potentiel sur le marché actions européen à travers une approche Smart Beta. Il permet d'accéder à de nouvelles sources de rendement par une exposition à des entreprises qui pratiquent des politiques de rachat d'actions, une méthode de distribution de revenus qui pourrait prendre davantage d'ampleur en Europe.

Les programmes de rachat d'actions permettent aux sociétés disposant de liquidités de racheter leurs propres actions. Déjà largement répandus aux Etats-Unis, ils devraient devenir de plus en plus populaires au sein des entreprises européennes. Ils constituent en effet un moyen efficace d'utiliser leurs liquidités dans un environnement de taux bas, et offrent aux entreprises plus de flexibilité que les distributions de dividendes.

De plus, pour les investisseurs, l'exposition au thème du Buyback peut être une source de rendement alternative, dans un environnement de taux bas.

L'indice de stratégie MSCI Europe Equal Weighted Buyback Yield reflète la performance des valeurs du MSCI Europe qui ont mis en œuvre un programme de buyback au cours des 12 derniers mois<sup>1</sup>, avec un ratio de buyback supérieur à 10bps. De plus, il applique une méthodologie d'équi-pondération qui permet de diversifier l'exposition au thème du Buyback, et d'éviter les biais de concentrations sur les plus grosses valeurs mettant en place des rachats d'actions.

Dans la continuité de la création d'un ETF sur les programmes de rachats d'actions de sociétés américaines, et pour répondre à l'intérêt grandissant des investisseurs sur cette thématique, Amundi ETF lance cette nouvelle exposition aux actions européennes avec un TER<sup>2</sup> de 0.30%.

Valerie Baudson, CEO d'Amundi ETF, Indiciel et Smart beta, commente: « *Cet ETF innovant vient compléter notre large gamme de produits mono et multi Smart Beta, et renforce le positionnement d'Amundi en tant que leader innovant sur le marché européen des ETF.* »

**Principales Caractéristiques**

	Devise	Code ISIN	TER	ETF RIC	ETF Ticker
<b>AMUNDI ETF MSCI EUROPE BUYBACK UCITS ETF</b>	<b>EUR</b>	<b>FR0012805687</b>	<b>0,30%</b>	<b>BBEU.PA</b>	<b>BBEU FP</b>

**Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction des fluctuations de taux de change.**

**Au 10/09/2015 tous les produits de la gamme Amundi ETF sont conformes aux normes européennes UCITS IV.**

Les produits Amundi ETF sont présents sur les principales bourses européennes, avec des équipes de vente dédiées. Les investisseurs peuvent suivre toute l'actualité d'Amundi ETF sur le site [amundiETF.com](http://amundiETF.com).

<sup>1</sup> Les 12 mois précédents le dernier rebalancement de l'indice de stratégie. Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indice de stratégie, consultez le site du fournisseur : [www.MSCI.com/indices](http://www.MSCI.com/indices)

<sup>2</sup> TER : Total Expense Ratio ou frais courants. Pour les fonds Amundi ETF, le TER correspond aux frais courants, tels que mentionnés dans le KIID. Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Le TER est la somme des frais de gestion et de fonctionnement totaux annuels TTC facturés à un fonds, rapportée à son actif net.

**Information** - Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant les fonds Amundi ETF cités sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de ces fonds, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, **qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité.**

## Contacts Presse

### Amundi ETF

Laura Uger  
Tel: +33 1 76 32 33 77  
[laura.uger@amundi.com](mailto:laura.uger@amundi.com)

### Amundi

Natacha Sharp  
Tel: +33 1 76 37 86 05  
[natacha.sharp@amundi.com](mailto:natacha.sharp@amundi.com)

## A propos d'Amundi ETF

Pionnier sur le marché européen des ETF, Amundi se classe parmi les 5 premiers fournisseurs d'ETF en Europe\* avec plus de 18 milliards d'euros d'actifs sous gestion\*. Amundi offre aux investisseurs une large gamme de 100 ETF qui se caractérise par :

- **la qualité des produits,**
- **la capacité d'innovation,**
- **des prix compétitifs.**

Des équipes dédiées sont basées dans 8 pays d'Europe et s'appuient également sur un vaste réseau d'apporteurs de liquidité (plus de 50 teneurs de marché\*).

\*Source : Amundi ETF/Bloomberg au 31/08/2015.

## A propos d'Amundi

Amundi se classe 1er acteur européen et dans le Top 10 mondial<sup>1</sup> de l'industrie de l'asset management avec plus de 950 milliards d'euros d'actifs sous gestion au plan mondial<sup>2</sup>.

Implantée au cœur des principaux bassins d'investissement dans plus de 30 pays, Amundi offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Amundi développe ainsi des solutions d'épargne adaptées aux besoins de plus de 100 millions de clients particuliers à travers le monde et construit pour les clients institutionnels des produits sur mesure, performants et innovants, adaptés à leur activité et leur profil de risque.

Elle contribue au financement de l'économie en orientant l'épargne au service du développement des entreprises.

Amundi est devenue l'asset manager européen de référence, reconnu pour :

- la performance de ses produits et leur transparence;
- la qualité de la relation avec ses clients fondée sur une approche de conseil dans une vision long terme;
- l'efficacité de son organisation et l'engagement de ses équipes au service des clients;
- l'engagement à prendre en compte les critères de développement durable et d'utilité sociale dans ses politiques d'investissement.

1. Périmètre Amundi Group – N°1 en montant total d'actifs sous gestion des sociétés de gestion ayant leur siège social principal situé en Europe - Source IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2015 sur la base des encours sous gestion à décembre 2014..  
2. Données au 30 juin 2015.

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 596 262 615 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris

## [amundi.com](http://amundi.com)



Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/Amundi\\_FR](https://twitter.com/Amundi_FR)



Rejoignez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/AmundiOfficial>



Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/amundi->

## **Informations importantes**

**Les Fonds Amundi ETF (« Fonds ») présentent un risque de perte en capital. La valeur des parts des Fonds est soumise aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse et ne pas être intégralement restitués. Les Fonds ont fait l'objet d'un Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et d'un prospectus qui doivent obligatoirement être remis avant toute souscription. Il est recommandé de prendre connaissance de ces documents (incluant le détail des risques spécifiques) relatif à chaque Fonds et disponibles sur simple demande ou sur le site [amundiETF.com](http://amundiETF.com). Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.**

**La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des Fonds sont disponibles sur [amundiETF.com](http://amundiETF.com). La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Des informations relatives la composition des indices sont disponibles sur le site des fournisseurs d'indice. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente.**

Edité le 10/09/2015 par Amundi - Société de gestion de portefeuille des Fonds, agréée par l'AMF n° GP 04000036. Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - 437 574 452 RCS

Les Fonds mentionnés dans ce document (« Document ») sont des fonds communs de placement, agréés par l'AMF, à l'exception des deux compartiments d'une Sicav irlandaise agréés par la Banque Centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland). Les Fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays, notamment les citoyens et/ou résidents des Etats-Unis d'Amérique. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les Fonds.

Avant tout investissement dans les Fonds, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce Document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. A ce titre, tout investisseur est invité à se renseigner auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers et/ou comptables). En outre, il appartient à tout investisseur de se renseigner sur les conséquences fiscales d'un investissement dans les Fonds.

Ce Document a été préparé sans prendre en compte les objectifs, la situation financière ou les besoins d'une personne en particulier.

Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

Ce Document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation, une offre d'achat ou de vente des parts des Fonds présentés ou un quelconque acte de démarchage bancaire et financier, ou plus généralement, d'acte de commercialisation d'instruments financiers et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document.

Des seuils de réservation sont fixés en appliquant un pourcentage de variation de X% de la part et d'autre de la Valeur Liquidative Indicative ou « VLI » du Fonds, publié par Euronext Paris SA et actualisée de manière estimative en cours de séance en fonction de la variation de l'indice [insérer le nom de l'indice];

Le Teneur de Marché s'assure que le cours de bourse des parts du Fonds ne s'écarte pas de plus de X% de la part et d'autre de la valeur liquidative de l'OPCVM, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA

L'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences, directes ou indirectes, qui résulteraient des informations contenues dans ce Document ou de toute décision d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base de ce Document.

Ce Document n'a été revu par aucune autorité de tutelle.

## **Disclaimer MSCI**

Le Fonds n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par Morgan Stanley Capital International Inc. ("MSCI"), ni par aucune filiale de MSCI, ni par aucune des entités impliquées dans l'établissement des indices MSCI.

Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI et les indices MSCI sont des marques de MSCI ou de ses filiales et ont fait l'objet d'une licence accordée, pour certains besoins, à Amundi.

Ni MSCI, ni aucune filiale de MSCI, ni aucune des entités impliquées dans l'établissement ou le calcul des indices MSCI, ne fait aucune déclaration et n'émet aucune garantie, expresse ou implicite, vis-à-vis des détenteurs de parts du Fonds ou plus généralement du public, quant à l'opportunité d'une transaction sur des parts de fonds commun de placement en général, ou les parts du Fonds en particulier, ou la capacité de tout MSCI à répliquer la performance du marché actions global.

La description complète des indices de stratégie MSCI peut être consultée auprès de MSCI. Les indices MSCI sont des marques déposées de MSCI pour désigner les indices qu'elle calcule et qu'elle publie. MSCI ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice.